

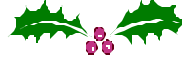


Commission scolaire
DES PHARES

Le Phare

Bulletin d'information

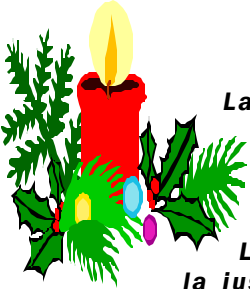
VOLUME 5 Numéro 4



Le 11 décembre 2002

Thérèse Martin, agente d'information

Joyeuses fêtes à toutes et à tous!



La période des Fêtes nous offre l'occasion de faire une pause afin d'adresser nos meilleurs vœux de santé et de bonheur au personnel de la Commission scolaire des Phares ainsi qu'à toutes les personnes qui, bénévolement, consacrent temps, énergie et expertise à la réussite des élèves.

La fête de Noël représente, pour chacun de nous, un fantastique pari pour la paix, la justice et la liberté. En cette fête de l'amour et du partage, il nous est permis de croire au Père Noël et de rêver à la réussite de tous les élèves, selon leurs aspirations et leurs talents.

Nous vous souhaitons un heureux temps des Fêtes et que les rencontres familiales et amicales soient pour vous toutes et vous tous une source de paix, de sérénité et de ressourcement.

Paul Labrecque
Directeur général

Raymond Tudeau
Président

L'école de l'Estran inaugurée dans la gaieté!

L'école de l'Estran, qui accueille 390 élèves du secteur Nazareth et d'une partie du secteur Sacré-Cœur, à Rimouski, a été inaugurée officiellement le 25 novembre en présence, notamment, de la députée de Rimouski, M^{me} Solange Charest, du maire de la ville, M. Michel Tremblay, du président de la Commission scolaire, M. Raymond Tudeau, et du directeur général, M. Paul Labrecque.

Les invités ont été accueillis par la directrice de l'école, M^{me} France Bélanger, qui a impliqué de nombreux élèves dans le déroulement de cette cérémonie. Des élèves qui étaient visiblement fiers d'accueillir des commissaires, des membres du Conseil d'établissement et du personnel de la Commission scolaire ainsi que les invités spéciaux dans leur nouvelle école, plus grande et plus attrayante. L'inauguration de l'école de l'Estran est devenue officielle lorsque le ruban a été symboliquement coupé et que la clé de l'édifice a été remise par l'entrepreneur général, M. Laurent Briand, de Kamco Construction.

Les travaux d'agrandissement et de réaménagement de l'ancienne école L'Annonciation se sont échelonnés sur cinq mois, à partir de juin 2002, et ont nécessité un investissement global de 2 188 657 \$. Un montant de 1 090 367 \$ a été déboursé par le ministère de l'Éducation du Québec, une somme de 680 233 \$ provient de la Commission scolaire des Phares, 322 000 \$ constituent la participation de la Ville de Rimouski (vente du pavillon Dominique-Savio et de terrains à la Ville) et un peu plus de 96 000 \$ proviendront d'un retour de taxes.

Les travaux ont été complétés en deux phases et c'est le 7 novembre dernier que les élèves du pavillon Dominique-Savio ont pu rejoindre leurs jeunes collègues à l'école de l'Estran. On retrouve maintenant, à l'école de l'Estran, trois classes de niveau préscolaire, 15 classes régulières (primaire), un laboratoire d'informatique, une bibliothèque, un gymnase et deux classes spécialisées (musique et orthopédagogie). L'agrandissement de l'école de l'Estran

répond à des attentes qui ont été exprimées clairement par le milieu au cours des dernières années.

La directrice de l'école, M^{me} France Bélanger, a tenu à remercier le personnel de l'école, les élèves ainsi

que les parents pour leur aide et leur patience dans le cadre du déroulement des travaux et du réaménagement de l'école. Un merci spécial, également, à M. Carl Ruest, coordonnateur aux Services des ressources matérielles de la Commission scolaire.

LE CONSEIL DES COMMISSAIRES

Le 25 novembre dernier, lors d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue à Mont-Joli, la secrétaire générale de la Commission scolaire, M^{me} Cathy-Maude Croft, a procédé à l'assermentation solennelle des deux représentants du Comité de parents au Conseil des commissaires. M. Patrice Cayouette est le représentant de l'ordre primaire et M^{me} Noëlla Bourdages est la représentante de l'ordre secondaire.

M^{me} Marie Dubé a été nommée au poste de coordonnatrice en adaptation scolaire, à la suite d'une recommandation unanime du comité de sélection.

Le Conseil des commissaires soumet à la consultation les critères d'inscription pour les élèves du secteur des jeunes pour l'année scolaire 2003-2004. Le Comité de parents, le Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis et le Syndicat des professionnelles et des professionnels du Bas-Saint-Laurent participent à ce processus de consultation.

Sur la proposition de M^{me} Pauline Michaud, le Conseil des commissaires a offert ses sincères félicitations au président de la Commission scolaire, M. Raymond Tudeau, qui a reçu récemment la médaille du *Jubilé de la Reine Élisabeth II*, soulignant son implication dans le milieu.

François-Pierre Murray, un élève de l'école Paul-Hubert, a été nommé « athlète masculin, catégorie relève », dans le cadre du Gala Méritas sportif du Bas-Saint-Laurent. Les commissaires ont tenu à le féliciter.

Une motion de félicitations est présentée à tout le personnel de l'école de l'Estran, au personnel administratif de la Commission scolaire et aux profession-

nels qui ont travaillé à la réalisation des travaux d'agrandissement et de réaménagement de cette école, avec une mention particulière pour M. Carl Ruest, coordonnateur aux services des ressources matérielles de la C.S. des Phares.

À la suite d'une recommandation du comité d'étude constitué pour analyser la situation au pavillon Euclide-Fournier de Saint-Charles-Garnier, il a été résolu de maintenir ce pavillon ouvert tant que la Commission scolaire sera en mesure d'assurer à la clientèle de cette école des services éducatifs d'une qualité comparable à celle observée dans les autres écoles du territoire et ce, à un coût qui respecte les règles du Ministère.

Dans un autre ordre d'idées, le Conseil des commissaires a pris position dans le dossier des jeux de hasard. Plusieurs constatations ont été faites : le nombre de joueurs pathologiques est grandissant, au Québec, les jeux de hasard peuvent conduire des gens à détruire leur vie ou à poser des gestes criminels, ces jeux ont des répercussions aux plans social et économique, les citoyens les plus pauvres sont les plus vulnérables face à la publicité de Loto-Québec. Les commissaires croient plutôt que l'État devrait travailler à convaincre les familles pauvres qu'il est plus important d'investir dans l'éducation que dans les rêves que fait miroiter Loto-Québec. Par conséquent, le Conseil des commissaires demande au gouvernement du Québec de réduire de 80% les dépenses publicitaires de Loto-Québec, de confier au ministère de l'Éducation plutôt qu'à Loto-Québec le soin d'organiser des activités d'information et de sensibilisation visant à prévenir le jeu compulsif chez les jeunes et de transférer les budgets nécessaires au MEQ.

Santé et sécurité au travail

Le Comité paritaire de santé et sécurité au travail profite de ce numéro du journal *Le Phare* pour souhaiter à chacun et chacune d'entre vous un très beau temps des Fêtes et une belle et heureuse année 2003!

Comme nous l'avions annoncé dans notre plan d'action pour cette année, nous avons préparé un guide d'information, de dépistage et d'intervention

pour les problèmes de santé mentale. Ce guide sera diffusé en janvier prochain. Nous espérons que ce document synthèse vous sera très utile.

La santé et la sécurité, c'est important, pensez-y!

Votre comité SST

Fête-Reconnaissance au CFRN

Des adultes en formation reconnus et valorisés

La Fête-Reconnaissance 2002-2003 des adultes de la formation générale s'est déroulée le 20 novembre dernier au Centre de formation Rimouski-Neigette. Cette fête a connu un beau succès, grâce à l'implication et à la participation des élèves, des enseignantes et enseignants, des membres de la direction et de l'organisme partenaire, Emploi-Québec, qui était représenté par M^{me} Claire Saindon.

Ce moment privilégié a marqué un temps d'arrêt, d'affirmation du travail accompli et de valorisation des adultes en cheminement. Lors de cette activité qui coïncidait avec la fin de la première étape scolaire, le maître de cérémonie, M. Jean-Roch Côté, a souligné

l'effort, le dépassement de soi, la performance et l'implication dans la vie de l'école de quelque 115 adultes et jeunes adultes. Chacune de ces personnes a reçu un Méritas soulignant le chemin parcouru vers la réalisation de son projet. De plus, un tirage de quatre bourses de 50 \$ chacune, offertes par la direction de la formation générale, a été effectué parmi les adultes ayant reçu cet honneur. Les participantes et participants ont également profité de ce moment pour échanger et se connaître davantage dans un contexte autre que celui de l'école.

Nous remercions M. Daniel Lamarre, du CFRN, pour sa collaboration à la préparation de cet article.

Merci pour votre soutien à Centraide

Centraide aide des gens qui aident des gens... Cette année, c'est avec une somme de 7 918,13 \$ que nous aiderons Centraide à aider des gens de notre région.

Malgré un objectif de 10 000 \$ fixé pour cette campagne, nous avons recueilli 7 918,13 \$. Comme je l'ai répété à plusieurs reprises, il n'y a pas de petits, moyens ou grands dons, il n'y a que votre générosité et votre implication.

Au nom de Centraide Bas-Saint-Laurent et en mon nom personnel, je vous remercie.

Je remercie également tous les bénévoles qui ont contribué à cette campagne de financement et, plus particulièrement, mesdames Nicole Thibault, Josée Lafrenaye et Lucie Gagné pour leur grande implication.

Cathy-Maude Croft
Secrétaire générale
et directrice de campagne

Bravo et merci au personnel retraité!

Un hommage a été rendu aux 68 personnes qui ont pris leur retraite en 2001-2002 et qui ont quitté la Commission scolaire des Phares, après une belle et fructueuse carrière en éducation, lors de la « Fête de reconnaissance du personnel retraité » qui a eu lieu le 20 novembre dernier, à l'Hôtel Gouverneur.

Après le vibrant hommage qui leur a été rendu par le président de la Commission scolaire, M. Raymond Tudeau, chacun et chacune a reçu une œuvre réalisée par un artiste membre du groupe Alizarin ou par

l'artiste peintre et sculpteur Leony Meunier. Les personnes retraitées et leurs invités ont ensuite été conviés à échanger autour d'un goûter. Le directeur général de la Commission scolaire, M. Paul Labrecque, a félicité chaleureusement les 59 enseignantes et enseignants, les 5 membres du personnel cadre et les 4 membres du personnel de soutien qui ont pris leur retraite au cours de la dernière année. Bravo également au personnel du Service des ressources humaines qui a travaillé à la préparation de cette fête qui fut un succès!

Pro-Jeune-Est fait appel à vous

Une quinzaine de musiciens et une dizaine de chanteurs et chanteuses participeront à la 5^e édition du Cabaret-Casino bénéfice de Pro-Jeune-Est, qui se déroulera le 25 janvier prochain, à

l'école Paul-Hubert. Pour préparer cette activité, la directrice de Pro-Jeune-Est, M^{me} Adèle Boudreau, fait appel au personnel de la Commission scolaire pour assumer bénévolement certaines tâches (accueil,

croupiers, aménagement de la salle...), dans le cadre de cet événement qui est toujours une fête. Pour

donner son nom comme bénévole, on communique avec Adèle au 724-3516. Merci!

Les Caisses populaires versent 5000 \$

Un appui concret aux élèves de la C.S. des Phares

Les Caisses populaires Desjardins des secteurs Rimouski-Neigette et de La Mitis ont remis un montant de 5 000 \$ à la Direction de la Commission scolaire des Phares, dans le but de soutenir l'organisation d'activités culturelles pour les élèves.

M. Maurice Bujold, directeur du centre de services de la Caisse populaire de Rimouski, secteur Saint-Robert, a remis le chèque à M. Paul Labrecque au nom de ses collègues des caisses populaires Desjardins. « Les Caisses populaires accordent une attention particulière à l'éducation et à la formation des jeunes sur notre territoire. La culture est un domaine important de formation. Nous désirons donc supporter la participation des jeunes aux activités culturelles », a précisé M. Bujold.

La somme versée par les Caisses populaires sera réinjectée dans l'organisation de deux activités qui se dérouleront en mai prochain, dans le cadre du « Rendez-vous culturel » de la Commission scolaire : les rencontres et concerts prévus pour les jeunes par l'Orchestre symphonique de l'Estuaire et les visites des élèves au Théâtre du Bic.

Le Directeur général de la Commission scolaire a tenu à remercier chaleureusement M. Bujold et toutes les caisses participantes pour cet appui concret et apprécié : « *Le financement gouvernemental ne couvre pas tout et nous avons besoin de cet appui du milieu qui permet aux élèves de participer à des activités formatrices et diversifiées. Merci pour ce soutien concret des Caisses populaires* », a conclu M. Paul Labrecque.

Au Centre de formation professionnelle Mont-Joli – Mitis

Nouveau programme d'études en horticulture ornementale

Le Centre de formation professionnelle Mont-Joli – Mitis offrira à partir du 7 janvier 2003 un programme en *horticulture ornementale*. À la suite d'une analyse des besoins du milieu, le ministère de l'Éducation a donné l'autorisation au Centre de formation professionnelle d'offrir ce cours d'horticulture ornementale dans notre région. Ce programme, d'une durée de 1 350 heures, est divisé en 24 modules reliés à l'horticulture ornementale. Les modules portent sur différents aspects de l'horticulture : travaux de plantation et de transplantation d'arbres et d'arbustes, application des principes d'utilisation des pesticides, entretien des plantes annuelles et vivaces, entretien des plantes d'intérieur, entretien des potées fleuries, etc. Ce cours offre de bonnes possibilités d'emploi dans les pépinières, les centres de jardin et les entreprises d'aménagement paysager de notre région.

Le CFP Mont-Joli – Mitis offrira ce programme à tous les deux ans afin de ne pas former trop de personnel dans ce domaine. Le programme de *Production horticole* (légumes, fruits...), que nous offrons depuis plusieurs années, sera lui aussi donné à tous les

deux ans. Ainsi, nous aurons un programme d'horticulture à chaque année.

Pour offrir ces programmes, le CFP Mont-Joli – Mitis doit investir 50 000 \$ dans la construction de serres. Avec l'aide de la Commission scolaire des Phares qui a accepté de nous fournir un terrain situé du côté ouest de la rue des Commissaires, le Centre de formation professionnelle érigera deux serres qui serviront de laboratoires pour les élèves. Il va de soi que l'un des premiers travaux qu'effectueront les élèves en horticulture ornementale sera d'aménager une partie de ce terrain afin qu'il s'intègre harmonieusement à l'environnement de ce quartier résidentiel.

Tous les passionnés d'horticulture ornementale, jeunes ou moins jeunes, qui veulent faire une carrière reliée à la nature, sont invités à communiquer avec M^{me} Christiane Perreault, au Centre de formation professionnelle Mont-Joli – Mitis, au numéro 775-8122.

Source : Benoît Desjardins, directeur
CFP Mont-Joli – Mitis

L'équipe du journal vous souhaite une très belle période des Fêtes et une année 2003 qui répondra à vos attentes et à vos désirs. Au plaisir de vous retrouver en janvier!

Thérèse et Réna